

# Informations communales



## Juin 2° 2022



### Fermeture estivale de l'administration

---

Le bureau communal sera fermé au public **du vendredi 15 juillet 2022 y compris jusqu'au mardi 16 août 2022.**

Nous vous remercions de votre compréhension.

**En cas de décès uniquement**, prière de prendre contact, dans l'ordre :

- avec le secrétaire communal, M. Gilles Villard, au n° de natel : 079 790 37 57

**En cas d'absence**

- avec le maire, M. Ernest Gerber, au n° de natel : 079 443 88 45

### Nominations

---

Nous vous informons que c'est Mme Emilie Froidevaux qui a été nommée en tant qu'agente administrative à l'administration communale à 70%. Nous lui souhaitons d'ores et déjà plein succès dans ses nouvelles fonctions. Elle débutera son activité au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

### Petit marché de l'école primaire

---

Du 20 au 24 juin, l'école primaire de Cornol organisera une semaine hors-cadre sur le thème de la Nature où les enfants participeront à divers animations et ateliers. Afin de clore cette semaine spéciale, le samedi 25 juin de 9h00 à 13h00, l'école invite toutes les personnes intéressées à venir découvrir un petit marché à la place de l'Administration communale, où il sera possible d'acheter les diverses créations des enfants en lien avec la nature. Vous pourrez aussi faire une balade à travers le village et la forêt où vous trouverez, tout au long du chemin, des réalisations des enfants et des jeux ou animations à réaliser.

### Canicule

---

Les informations relatives à la canicule sont disponibles sur le site de la commune [www.cornol.ch](http://www.cornol.ch) et sur les panneaux d'affichage devant l'administration communale.

### Conciergerie école primaire

---

En attendant la nomination d'un nouveau voyer, la commune recherche une personne si possible habitant Cornol qui pourrait s'occuper de la conciergerie de l'école qui serait disponible à 100% du 4 au 15 juillet environ pour les grands nettoyages d'été en collaboration avec la voirie au prix de CHF 30. — de l'heure brut et ensuite dès la mi-août à 50% pour environ 2 mois. En cas d'intérêt merci de prendre contact avec l'administration communale dans les plus brefs délais.

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.